

Département  
de la Haute-Savoie**REPUBLIQUE FRANCAISE**Arrondissement de  
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2025.043**Séance du **QUATORZE AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ**Date de la convocation : Mardi 1<sup>er</sup> avril 2025

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 14

21 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, LAMBELET, FRIES-CHATAGNAT, BERTRAND, MOUCHET, SILLARD, BARBERIS, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, BREGEGERE, ROGUET, RICHARD

3 pouvoirs :Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES CHATAGNAT, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE  
Martine PARRET à Martine GAUD-DAVIET,3 absents :

Mme PAILLASSON, MM. ALPSTEG, et RIBOURDOUILLE

***Objet : Modification du tableau des emplois suite à l'élaboration du tableau annuel d'avancement de grade***

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

**ARTICLE UNIQUE : APPROUVE** les modifications suivantes du tableau des emplois :

Suppression de poste (grade)	Création de poste (grade)	Date d'effet	Numéro de poste
1 poste d'adjoint technique à temps complet	1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	01/07/2025	TEC26
1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	1 poste d'adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe à temps complet	01/07/2025	TEC28
1 poste d'agent de maitrise à temps complet	1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet	01/07/2025	TEC24
1 poste de technicien à temps complet	1 poste de technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe à temps complet	01/08/2025	TEC06

**N°2025.043**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance  
Pascale PELLIER



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 15 avril 2025  
Le Maire

Patrick ANTOINE



Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire  
du présent acte transmis en Sous-Préfecture  
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 23/04/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.